**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 28 (1902)

**Heft:** 15

## Inhaltsverzeichnis

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

28me Année. 5 Août 1902. N° 15.

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef. M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE : *Hôtel des Postes et des Télégraphes à Lausanne. Architecture,* par M. Bezencenet, architecte, Lausanne. — *L'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne* (suite), par M. F. Rochat-Mercier, ingénieur, Lausanne, avec une planche hors texte. — *Forces motrices du Lac Tanay* (suite), par M. A. Boucher, ingénieur, Prilly. — *Installations électriques de la Commune de Lausanne,* par M. A. de Montmollin, chef du service de l'Electricité, Lausanne. — *Le « Lausanne », bateau-salon de la Compagnie générale de Navigation sur le lac Léman,* par M. M. Cornaz, ingénieur, Ouchy, avec une planche hors texte. — **Divers :** La sortie sud du tunnel du Mont-d'Or, avec deux planches hors texte. — Monument de Guillaume-Tell, à Lausanne, avec une planche hors texte. — Cabestans électriques. — Catalogue illustré des machines et appareils servant à la fabrication des briques de sable.

## Hôtel des Postes et des Télégraphes, à Lausanne.

### I. — Architecture.

Ensuite du concours de plans ouvert en 1894 par le Département fédéral de l'Intérieur pour la construction d'un Hôtel des Postes et des Télégraphes à Lausanne, nous fûmes chargés de l'élaboration des plans définitifs de l'édifice projeté, sur la base de nos projets ayant obtenu un 1er et un 2e prix dans ce concours.

Après diverses réductions et modifications apportées au programme de la construction, dans le but de diminuer le coût de celle-ci, les plans furent adoptés par les Chambres fédérales dans leur session de mars 1896.

Les travaux de construction, commencés la même année, ont été achevés à la fin de 1900.

Les plans reproduits par le *Bulletin technique* sont, croyons-nous, suffisamment complets pour qu'il soit inutile d'entrer dans de longs développements au sujet de l'aménagement et de la distribution du bâtiment et de ses annexes ; nous nous bornerons donc à décrire sommairement les dispositions principales qui ont servi de base à ces constructions.

L'emplacement sur lequel a été érigé l'Hôtel des Postes, au-dessous du temple de St-François, a une surface de 5225 m², sans le terrain restant disponible en aval.

Le bâtiment principal a été disposé de façon à ménager, du côté sud, une cour (fig. 2) aussi grande que possible, destinée au service des fourgons des messageries.

Cette cour a une surface de 1300 m² sans les voies d'accès. Au-dessous de celle-ci se trouvent de vastes remises pour les voitures de la Poste et divers locaux servant de dépôts et d'ateliers pour le Téléphone.

L'édifice principal, dont la surface est de 1840 m², est composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages. En dehors des administrations des Postes, des Télégraphes et du Téléphone, le nouveau bâtiment contient encore la Direction d'arrondissement des Douanes.

Ces administrations ont été réparties comme suit entre les divers étages :

Le sous-sol est spécialement réservé aux archives de la Poste, au chauffage central, aux dépôts et magasins du télégraphe et du téléphone, ainsi qu'à la chambre d'arrivée des câbles téléphoniques.

Un ascenseur relie cet étage avec le rez-de-chaussée et les combles.

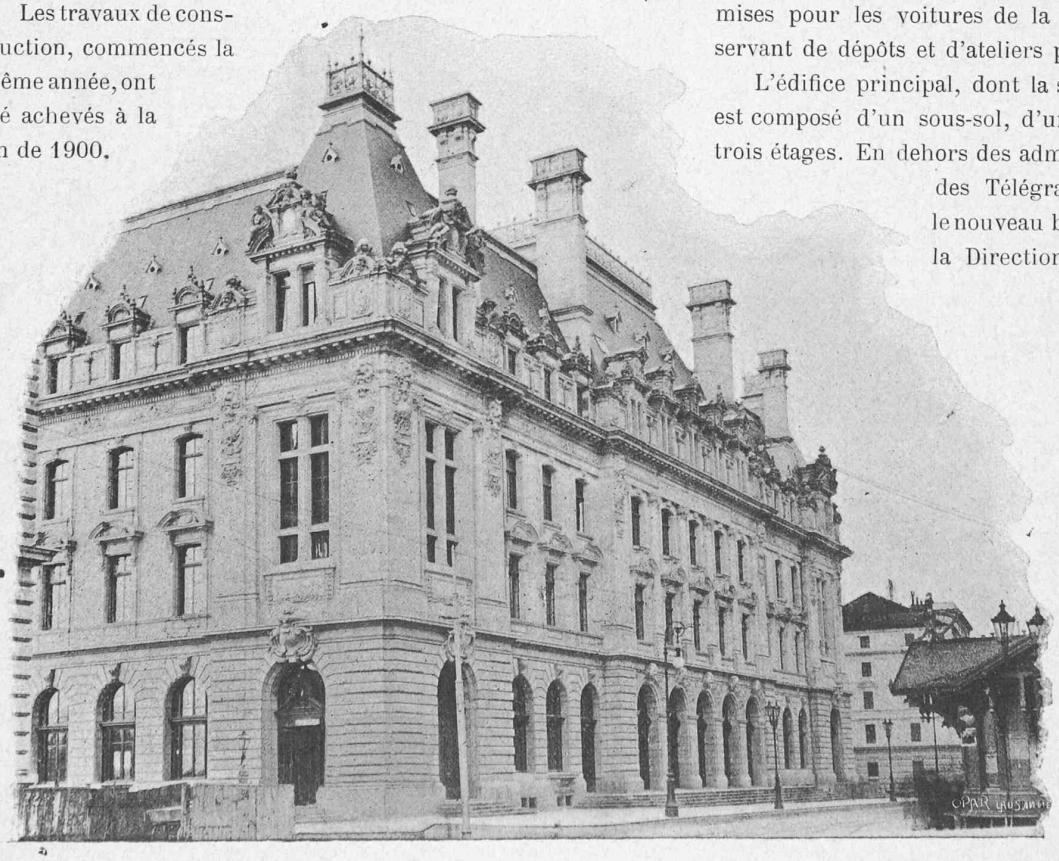

Fig. 1. — Façade principale (nord).